

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE AFRICAINE DE TECHNOLOGIE » en abrégé « ACT »

Siège Abidjan – Cocody, II Plateaux 7ème Tranche
en face de la Clinique Saint Georges, lot n°4159, ilot n°
257, Section PR, Parcelle 151, 28 BP 1676 ABIDJAN 28,
Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE AFRICAINE DE
TECHNOLOGIE » en abrégé « ACT »

Objet : • De conduire les participants de toute couche sociale à devenir MAITRE DE TOUTE TECHNOLOGIE par la dispensation de nos cours et des tenues de travaux pratiques d'ingénierie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 250,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody, II Plateaux 7ème Tranche en face de la Clinique Saint Georges, lot n°4159, îlot n° 257, Section PR, Parcelle 151, 28 BP 1676 ABIDJAN 28, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M AYINA RENE ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11333 du 04/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67604/GTCA/RC/2024 du 04/11/2024

